



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 6 novembre 2025 — N° 16

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jacques Michel.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du club Le Réveil de Lachine.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'entreprise 1001 Fondues.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la prévention de la criminalité.

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Richard Chayer.

6 novembre 2025

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire de l'école alternative Jonathan.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Catherine Lefebvre.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Marjorie Tyroler.

M. Montigny (René-Lévesque) fait une déclaration afin de souligner l'initiative de M. Olivier St-Pierre dans le cadre du Projet Oxygène.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Paul Doyon.

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes Rachel Larivière et Marie-Stéphanie Duclos.

À 9 h 53, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

6 novembre 2025

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

Le document de consultation sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec.

(Dépôt n° 303-20251106)

M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dépose :

Le plan annuel d'immigration 2026;

(Dépôt n° 304-20251106)

Les orientations pluriannuelles de la planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029.

(Dépôt n° 305-20251106)

6 novembre 2025

Dépôts de rapports de commissions

M. Laframboise (Blainville), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 5 novembre 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2025 et modifiant d'autres dispositions. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 306-20251106)

Dépôts de pétitions

Mme Dufour (Mille-Îles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 380 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant l'établissement d'un cadre de surveillance et de contrôle des polluants éternels.

(Dépôt n° 307-20251106)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion) dépose :

Un graphique intitulé *Évolution du prix des loyers au Québec comparée avec l'inflation*.

(Dépôt n° 308-20251106)

6 novembre 2025

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 5 novembre 2025 sur la motion proposée par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement et à ses engagements internationaux, le Québec s'est fixé comme objectif de réduire d'ici 2030 de 37,5 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990;

QU'elle réaffirme que le respect de ces cibles est essentiel pour répondre à l'urgence climatique et maintenir la crédibilité du Québec sur la scène internationale;

QU'enfin elle demande au gouvernement de s'engager à ne pas affaiblir les cibles actuelles de réduction des GES et à maintenir les efforts pour respecter les engagements du Québec.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 59 en annexe)

Pour : **93** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), conjointement avec M. Dufour (Abitibi-Est) et Mme Poulet (Laporte), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que selon le Calepin du commerce extérieur du Québec, en 2024, les exportations interprovinciales de biens et de services ont atteint 108,3 milliards de dollars, ce qui représente 17,7 % du PIB québécois;

6 novembre 2025

QU'elle prenne acte que le Québec affiche un solde commercial positif de 10,3 milliards de dollars avec le reste du Canada, c'est-à-dire qu'il exporte davantage de biens et de services qu'il n'en importe;

QU'elle réitère que le marché intérieur canadien représente un avantage indéniable pour le Québec et qu'il regorge d'opportunités pour les entreprises québécoises, tel qu'exprimé unanimement le 5 février 2025;

QU'enfin, elle déclare qu'il est souhaitable de poursuivre et multiplier les efforts afin d'encourager le développement d'opportunités d'affaires pour nos entreprises au sein du marché intérieur canadien.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 60 en annexe)

Pour : **92** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Caron (La Pinière), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est) et Mme Poulet (Laporte), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine nationale des personnes proches aidantes;

QU'elle rappelle qu'au Québec, près d'une personne sur quatre agit comme proche aidante et que leur contribution est essentielle au bien-être collectif ainsi qu'à l'allègement de la pression sur le système de santé;

6 novembre 2025

QU'elle souligne que les personnes proches aidantes assument des responsabilités importantes et font face à des défis de conciliation avec le travail, les études et la vie familiale;

QU'elle reconnaisse que l'accès à des services de soutien psychosocial, de répit et d'accompagnement, appuyé par un financement adéquat et pérenne des organismes communautaires, est essentiel pour prévenir l'épuisement des personnes proches aidantes et répondre à la croissance de leurs besoins;

QU'elle considère que le renforcement du soutien communautaire et la consolidation de la collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux constituent des leviers incontournables pour améliorer leur qualité de vie;

QU'enfin elle demande au gouvernement du Québec de poursuivre les efforts de sensibilisation, d'appuyer les initiatives favorisant leur bien-être et de renforcer la reconnaissance des personnes proches aidantes au sein de la société.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 61 en annexe)

Pour : **88** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10^e anniversaire de l'Accord de Paris adopté le 12 décembre 2015 par 195 États, qui vise à limiter l'élévation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C et à poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5 °C;

6 novembre 2025

QUE l'Assemblée nationale réaffirme que le gouvernement du Québec demeure pleinement engagé à respecter et à promouvoir les principes et les objectifs de cet accord, soit en poursuivant ses efforts pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C, en renforçant la capacité d'adaptation du Québec et en promouvant des investissements compatibles avec la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles;

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le Québec s'est déclaré lié à l'Accord de Paris en 2016, et qu'il met en œuvre plusieurs des dispositions de cet accord dans ses champs de compétence;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle actif du Québec dans la gouvernance climatique mondiale et s'engage à soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans les champs de compétence du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 62 en annexe)

Pour : **90** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, conjointement avec M. Boissonneault (Arthabaska) et M. Dufour (Abitibi-Est), présente une motion concernant la planification de l'immigration; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

6 novembre 2025

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Jacques, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE la députée de Bellechasse soit nommée membre de la commission de la Santé et des Services sociaux;

QUE la députée de Lotbinière-Frontenac soit nommée membre de la commission des Relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 103, Loi visant principalement à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 111, Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, elle convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 108, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles afin de moderniser son offre de services financiers et de reconnaître le domaine de la créativité numérique.

6 novembre 2025

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 7 novembre 2025 entre M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme LeBel, ministre de l'Éducation, portant sur le sujet suivant : « L'éducation : quelles priorités du gouvernement caquiste avant la fin de son mandat? », est reportée au mardi 11 novembre 2025, de 8 h 45 à 10 h 45.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal.

Après débat, le rapport est adopté.

À 11 h 43, à la demande de Mme LeBel, leader adjointe du gouvernement, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, portant sur le sujet suivant : « La réduction des heures de soutien à domicile ».

6 novembre 2025

Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, propose l'ajournement des travaux au mardi 11 novembre 2025, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

À 13 h 13, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 11 novembre 2025, à 13 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

6 novembre 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 59)

POUR - 93

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (IND)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Boissonneault (PQ)	Fontecilla (QS)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	(Dubuc)
(La Pinière)	Girard (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Montigny (CAQ)	(Hull)
(Portneuf)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	

6 novembre 2025

Sur la motion de Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), conjointement avec M. Dufour (Abitibi-Est) et Mme Poulet (Laporte) :

(Vote n° 60)

POUR - 92

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélangier (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Dufour (IND)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Fortin (PLQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Girard (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	(Groulx)	Montigny (CAQ)	(Hull)
Caron (CAQ)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
(Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	

6 novembre 2025

Sur la motion de Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Mme Caron (La Pinière), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est) et Mme Poulet (Laporte) :

(Vote n° 61)

POUR - 88

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dorismond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dufour (IND) (Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boissonneault (PQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Simard (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Mallette (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Jacques (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)	
Charette (CAQ)		Picard (CAQ)	

6 novembre 2025

Sur la motion de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 62)

POUR - 90

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dufour (IND) (Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	St-Louis (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Garceau (PLQ)	Mallette (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Massé (QS)	Thouin (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Bussière (CAQ)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)	
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)	
Ciccione (PLQ)		Poulin (CAQ)	